



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE « LE MALESHERBOIS » DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le neuf septembre à 19h30, le conseil municipal du Malesherbois, légalement convoqué le deux septembre deux mille vingt, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Hervé GAURAT, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : MMES BECHU, BERTHELOT CHRISTINE, BERTHELOT HEÏDI, BERTHELOT ISABELLE, BISON, DAUVILLIERS, MARCHAND, MARTIN, PASQUET, PHEULPIN, PIEDFERRE, ROULLET, SABY, SONATORE ET MM. BERCHER, BEVILLARD, BOUTEILLE, CATINAT, CHANCLUD, CIRET, DELMOND, FAURIE, GAURAT, GIRARD, GUERIN, JOUSSON, LAROCHE, MATIGNON, MOISY, POINCLOUX ET SENET.

AVAIENT DONNE POUVOIR : MME BAFFOY A PIEDFERRE ET MME QUEMENER A MME PASQUET.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME BECHU.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX	
EN EXERCICE :	33
PRÉSENTS :	31
POUVOIRS :	2
ABSENTS ET/OU EXCUSES :	0
VOTANTS :	33

CONSEIL MUNICIPAL

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE « LE MALESHERBOIS » DES 3 ET 16 JUILLET 2020.

COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉCISION N° 20-087 DU 3 AOUT 2020.**
« PORTANT ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE – FAMILLE MENEAU-VAQUIN ».

- **DÉCISION N° 20-088 DU 3 AOUT 2020.**
« PORTANT ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE – FAMILLE RAOUL MENEAU ».

- **DÉCISION N° 20-089 DU 3 AOUT 2020.**
« PORTANT ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE – FAMILLE GANDRILLE-PORTEFAIX ».

- **DÉCISION N° 20-090 DU 4 AOUT 2020.**
« PORTANT ATTRIBUTION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE – FAMILLE HOUDOUX-GUERIN ».

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

❖ AFFAIRES GÉNÉRALES – RESSOURCES HUMAINES.

AFFAIRES GÉNÉRALES

20-09-AFG-01 INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX SUITE A DEMISSIONS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **PREND ACTE** de l'installation de Mme Isabelle PHEULPIN en qualité de Conseillère municipale.
- **PREND ACTE** de l'installation de M. Thierry JOUSSON en qualité de Conseiller municipal.

20-09-AFG-02 POSITIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL QUANT A LA DEMANDE DE DETACHEMENT DES COMMUNES DELEGUEES DE COUDRAY, MAINVILLIERS, MANCHECOURT ET NANGEVILLE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à la MAJORITÉ (30 pour et 3 contre) :

- **DECIDE** d'abandonner la procédure de détachement des communes déléguées de Coudray, Mainvilliers, Manchecourt et Nangeville.

20-09-AFG-03 REMPLACEMENT DE MME MESNIL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** Mme Dominique ROULLET en remplacement de Mme Annie MESNIL, démissionnaire de son poste de Conseillère municipale, au sein du Conseil d'Administration du CCAS.
- **PRECISE** que cette désignation est valable jusqu'à délibération contraire ou renouvellement général des Conseils municipaux.

20-09-AFG-04 REMPLACEMENT DE MME MESNIL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** Mme ROULLET en qualité de Conseillère Municipale représentant la commune du Malesherbois au Conseil d'administration de la Maison de retraite Saint Martin de Malesherbes.

20-09-AFG-05 CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES THEMATIQUES PERMANENTES FACULTATIVES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** la création des dix commissions municipales suivantes :

Nom des commissions municipales
Affaires Générales - RH
Travaux et propreté urbaine – Eau et Assainissement
Culture, Communication, vie associative et patrimoine
Finances
Affaires sociales, logement et santé
Affaires scolaires
Vie sportive
Aménagement du territoire
Sécurité et cadre de vie
Mobilité, environnement, chemins, bois, pâturages, agriculture et rivière

- **FIXE** le nombre maximum de membres par commission à huit, sauf pour la commission « affaires sociales, logement et santé » dont le nombre de membres est fixé à neuf.

Après appel de candidatures et élection au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

- **DESIGNE** pour siéger au sein de ces commissions les membres suivants :

Nom des commissions municipales	Membres des commissions municipales
Affaires Générales - RH	<ul style="list-style-type: none"> - GAURAT Hervé - PASQUET Joëlle - CHANCLUD Dominique - GIRARD Jean-Paul - POINCLOUX Maxime - BECHU Isabelle - LAROCHE Pierre - ROULLET Dominique
Travaux et propreté urbaine – Eau et Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - CHANCLUD Dominique - DELMOND Franck - BERTHELOT Christine - BOUTEILLE Erick - POINCLOUX Maxime - CATINAT Thierry - LAROCHE Pierre - JOUSSON Thierry
Culture, Communication, vie associative et patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - PASQUET Joëlle - BISON Catherine - MARCHAND Martine - QUEMENER Amandine - BEVILLARD Hugues - BECHU Isabelle - PHEULPIN Isabelle - JOUSSON Thierry
Finances	<ul style="list-style-type: none"> - GAURAT Hervé - PASQUET Joëlle - BERCHER Fabien - CHANCLUD Dominique - GIRARD Jean-Paul - MOISY Bernard - LAROCHE Pierre - ROULLET Dominique
Affaires sociales, logement et santé	<ul style="list-style-type: none"> - DAUVILLIERS Delmira - SABY Cécile - BERTHELOT Isabelle - PIEDFERRE Fabienne - BAFFOY Evelyne - MARTIN Patricia - BECHU Isabelle

	<ul style="list-style-type: none"> - BERTHELOT Heïdi - ROULLET Dominique
Affaires scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - DAUVILLIERS Delmira - SONATORE Sandrine - PIEDFERRE Fabienne - MARCHAND Martine - MARTIN Patricia - MOISY Bernard - BERTHELOT Heïdi - PHEULPIN Isabelle
Vie sportive	<ul style="list-style-type: none"> - DELMOND Franck - GIRARD Jean-Paul - SENET Daniel - FAURIE Michel - QUEMENER Amandine - MOISY Bernard - LAROCHE Pierre - CIRET Anthony
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> - CHANCLUD Dominique - BERTHELOT Christine - BERTHELOT Isabelle - GIRARD Jean-Paul - BISON Catherine - CATINAT Thierry - CIRET Anthony - SABY Cécile
Sécurité et cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - SONATORE Sandrine - GUERIN Michel - BAFFOY Evelyne - FAURIE Michel - BEVILLARD Hugues - MOISY Bernard - PHEULPIN Isabelle - JOUSSON Thierry
Mobilité, environnement, chemins, bois, pâturages, agriculture et rivière	<ul style="list-style-type: none"> - DAUVILLIERS Delmira - DELMOND Franck - BOUTEILLE Erick - MATIGNON François - POINCLOUX Maxime - MOISY Bernard - CATINAT Thierry - PHEULPIN Isabelle

- **PRECISE** que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.

20-09-AFG-06 CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET AUTRES COMMISSIONS ET JURYS RELATIFS A LA COMMANDE PUBLIQUE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DÉCLARE** membres de la Commission d'Appel d'Offres, représentant le Conseil municipal les conseillers suivants :

Titulaires	Suppléants
- M. GAURAT	- M. BERCHER
- M. CHANCLUD	- M. BEVILLARD
- M. BOUTEILLE	- Mme PASQUET
- M. LAROCHE	- M. JOUSSON
- M. CATINAT	- M. MOISY

- **PRÉCISE** que les suppléants pourront remplacer tout titulaire absent élu sur la même liste,
- **PRÉCISE** que ces nominations sont également valables pour les autres commissions et jurys relatifs à la commande publique, à savoir :
- commission de la procédure d'appel d'offres sur performances,
 - jurys de concours de maîtrise d'œuvre ou de concours d'architecture et d'ingénierie,
 - commissions de délégation de service public.
 - commission MAPA.
- **PRÉCISE** que ces nominations sont valables pour toutes les procédures en cours ou à venir, jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.

20-09-AFG-07 COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **RENOUVELLE** la commission communale pour l'accessibilité selon la composition suivante :
- 5 élus dont le Maire ou son représentant,
 - des représentants d'associations d'usagers et de personnes handicapées, la sélection s'effectuant en donnant priorité aux associations d'handicapés, dans le respect d'une représentativité des handicaps, et aux associations représentatives sur le territoire communal,
- **DECIDE** de lancer un appel à candidature aux associations locales d'usagers et de solliciter, par courrier, la candidature des associations représentant les personnes handicapées,
- **DESIGNE** les élus suivants pour siéger à la commission :

- M. GAURAT
- M. CHANCLUD
- Mme BERTHELOT Christine
- M. LAROCHE
- M. MOISY

- **PRECISE** que ces nominations sont valables jusqu'à délibération contraire ou renouvellement intégral du Conseil municipal.

20-09-AFG-08 CREATION D'UNE COMMISSION REGLEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** de créer un comité consultatif de cinq élus présidée par M. le Maire et composée des représentants des affectataires, permissionnaires, concessionnaires et autres occupants de droit des voies communales.
- **PRECISE** que les membres élus sont :
 - M. GAURAT ;
 - M. CHANCLUD ;
 - Mme BERTHELOT Christine ;
 - M. LAROCHE ;
 - M. CATINAT.
- **DESIGNE** M. CHANCLUD, adjoint délégué aux Travaux, vice-président de ce comité.
- **PRECISE** que cette commission se réunira en présence des agents des services techniques municipaux concernés,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à solliciter l'ensemble des affectataires, permissionnaires, concessionnaires et autres occupants de droit des voies communales afin qu'ils désignent chacun un représentant à ce comité consultatif.
- **PRECISE** qu'une fois les travaux du comité terminés, le projet de règlement de voirie sera présenté en Conseil municipal pour approbation avant application.

Arrivée de Mme DAUVILLIERS.

20-09-AFG-09 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU GIP APPROLYS-CENTR'ACHATS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DÉSIGNE** M. BERCHER en qualité de représentant de la commune à l'Assemblée Générale d'APPROLYS et M. LAROCHE suppléant, et l'autorise, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration.
- **DONNE** à ce représentant les délégations nécessaires à la publication des marchés passés par APPROLYS.

20-09-AFG-10 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU GIP RECIA.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** M. BERCHER en qualité de représentant titulaire et M. LAROCHE en qualité de représentant suppléant pour siéger à l'Assemblée Générale du GIP RECIA.
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'application de la présente délibération et l'autorise à signer les éventuels avenants à la convention ou tous documents en ce sens.

20-09-AFG-11 TRANSFERT DE LA COMPETENCE « MOBILITE PROPRE » AU SIARCE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ (30 pour et 3 abstentions) :

- **DEMANDE** le transfert de la compétence « mobilité propre » au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charges nécessaires à

l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de la compétence « mobilité propre » et à la mise en œuvre du projet.

20-09-AFG-12 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PROPOSE PAR LE SIARCE POUR L'ACHAT D'ENERGIE (GAZ ET ELECTRICITE) AINSI QUE DE PRESTATIONS ASSOCIEES ET APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **AUTORISE** l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'achat d'énergie (gaz et électricité) et prestations associées proposé par le SIARCE.
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes entre le SIARCE et les collectivités adhérentes pour l'achat d'énergie (gaz et électricité) et de prestations associées.
- **APPROUVE** la désignation du SIARCE comme coordonnateur du groupement de commandes.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.
- **AUTORISE** le représentant du SIARCE à signer les marchés et/ou accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement et ce, sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses seront inscrites au budget.

RESSOURCES HUMAINES

20-09-RH-01 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CNAS.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DESIGNE** Mme DAUVILLIERS en qualité de Conseiller municipal représentant la Commune du Malesherbois auprès des instances du CNAS.

❖ **URBANISME.**

20-09-URB-01 CREATION D'UN COMITE CONSULTATIF – ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** de créer un Comité consultatif pour l'élaboration du PLU, présidé par M. le Maire.
- **PRECISE** que la composition définitive de ce Comité consultatif devra être approuvée par le Conseil municipal.
- **DESIGNE** Madame BERTHELOT Christine, adjointe déléguée à l'Urbanisme, Vice-présidente de ce Comité consultatif.
- **PRECISE** qu'une fois les travaux du Comité consultatif terminés, le projet de PLU sera présenté en Conseil municipal avant transmission à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais pour approbation.

❖ ENVIRONNEMENT.

20-09-ENV-01 MODIFICATION DU PERIMETRE DU SIARCE PAR ADHESION DE LA COMMUNE DE BOUTIGNY-SUR-ESSONNE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau (SIARCE) de la commune de Boutigny-sur-Essonne au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines ».
- **AUTORISE** Monsieur le Président du SIARCE à solliciter Madame la Préfète de Seine et Marne ainsi que Messieurs les Préfets de l'Essonne et du Loiret afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

❖ FINANCES.

20-09-FIN-01 DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA CLECT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** de nommer MM. GAURAT et LAROCHE membres titulaires de la CLECT ainsi que MM. BERCHER et MOISY, membres suppléants.
- **DIT** que la présente délibération sera transmise à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais.

20-09-FIN-02 AUTORISATION PERMANENTE ET GENERALE DE POURSUITES ACCORDEE AU COMPTABLE PUBLIC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **DONNE** au Trésorier assignataire du Malesherbois l'autorisation d'engager toutes les poursuites qu'il jugera nécessaires pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par l'ordonnateur.
- **DIT** que cette autorisation vaut pour l'ensemble des budgets de la collectivité.
- **PRECISE** que cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat municipal.

❖ CULTURE-ANIMATION-LOISIRS-VIE ASSOCIATIVE.

20-09-CAL-01 TARIFS DES SPECTACLES DU SECOND SEMESTRE 2020.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

- **ADOpte** les différents tarifs et la grille des spectacles programmés au second semestre 2020 et organisés par le Service Culturel de la commune du Malesherbois.
- **PRECISE** que tous les actes liés à ces opérations sont ou seront signés par M. le Maire ou l'Adjointe déléguée.
- **PRECISE** que les dépenses correspondantes sont inscrites aux budgets de l'exercice considéré aux chapitres concernés.

- **PRECISE** que les attributions « Entrée gratuite » ont été listées pour le diffuseur dans chaque contrat des spectacles et pour l'organisateur lors de la Commission « Culture » du 26 septembre 2019.
- **PRECISE** que les recettes correspondantes sont inscrites au chapitre 70 du budget de l'exercice concerné.
- **PRECISE** que la présente délibération sera transmise au Receveur Public de Malesherbes.

INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire,

Hervé GAURAT

